

Votre contact

Tel : 01 30 08 61 60
Fax : 01 39 18 60 39
Mail : contact@78-91-95.ifrb.fr

Durée

1 journée (soit 7 heures)

Public

Pour toutes celles et ceux qui connaissent déjà les marchés publics, soit en tant qu'opérateurs économiques, soit en tant qu'entités publiques...

Niveau de connaissances préalables

Connaissance de la langue française (écrit et oral) requise.
Aucun autre prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Formateur

Monsieur Cyril Guilhamet, formateur expérimenté et spécialiste.

Moyens pédagogiques et supports

Diaporama – TP sur kits pédagogiques avec mises en situations concrètes.

Sanction

Attestation individuelle de formation.

Coût de formation

320 € HT par stagiaire



Cette formation peut être proposée en intra ou en inter entreprise sur les départements Yvelines – Essonne – Val d'Oise

Objectifs de la formation

- Permettre, de manière très opérationnelle, aux participants d'appréhender la Facture électronique et Chorus Pro de manière efficace.

Programme

1. Rappel sur la Facturation électronique et ses échéances

- Le Code des Marchés publics actuel et la Facturation électronique.
- Qu'est-ce que c'est exactement et ses contenus
- Ses dates d'application.

2. Chorus Pro : concept et théorie

- Ce que c'est.
- Son actualité.
- Ses contraintes.

3. Utilisation pratique de la Facture électronique et Remplissage

- Données obligatoires de la Facture électronique
- PDF/XML
- Remplissage de Chorus Pro.

4. Utilisation pratique de Chorus Pro en direct sur Internet

- Démonstration de mise en ligne d'une Facture
- Accusé de réception électronique
- Suites

Faute de participants, l'IFRB se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation.
Possibilité de prise en charge par les fonds de formation (OPCA).